

Montréal, le 4 décembre 2018

À tous les verriers.

Nous sommes heureux d'annoncer la tenue d'un atelier de perfectionnement en 2019.

### **Objets fonctionnels, décoratifs et sculpturaux en verre borosilicaté au chalumeau.**

**Eric Goldschmidt** est verrier et il travaille au *Corning Museum of Glass* à titre de *Properties of Glass Programs Supervisor*. Il utilise la technique du chalumeau depuis 1996. Durant l'atelier, il abordera la fabrication d'objets fonctionnels, décoratifs et sculpturaux à l'aide de tiges et de tubes en verre borosilicaté par la technique du chalumeau.

*«Throughout the past 22 years he has devoted his efforts to practicing and developing the techniques of several well-known glass instructors, while studying and assisting with many of the World's most talented glass artists. These experiences have given him a vast array of techniques from which to draw. He combines this wealth of knowledge with his own interests in the subtle energies of the natural world, delicate forms, and the capture of raw human emotions to create original new works.» (communication avec Eric Goldschmidt, décembre 2018).*



Pour plus d'information :

<https://www.cmog.org/bio/eric-goldschmidt>

<https://www.youtube.com/watch?v=TbZw6ccvg8E>

<https://www.craftscotland.org/whats-on/event/eric-goldschmidt-flameworked-borosilicate-goblets>

L'atelier se tiendra du **4 au 8 mars 2019** entre 9 h et 17 h avec une heure de dîner.

Les frais d'inscription et de matériel sont de **450 \$**.

**La date limite d'inscription est le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 17 h.**

Cet atelier est réalisé avec le soutien financier d'Emploi-Québec et la collaboration du Conseil des métiers d'art du Québec. Le nombre minimum de participants pour offrir cet atelier est fixé par Emploi-Québec à 7 participants. Il est important de réserver rapidement votre place pour confirmer la tenue de l'atelier et pour faire les réservations de transport et d'hébergement du formateur.

Nous confirmerons les inscriptions jusqu'à un maximum de 8 personnes selon l'ordre d'arrivée des formulaires et du dépôt ou du paiement complet. Formulaire et conditions au verso.

**T (514) 933-6849**

**F (514) 933-9830**

[administration@espaceverre.qc.ca](mailto:administration@espaceverre.qc.ca)

[www.espaceverre.qc.ca](http://www.espaceverre.qc.ca)

## Formulaire d'inscription à un atelier de perfectionnement Eric Goldschmidt

Pour réserver votre place, complétez le formulaire et retournez-le avec votre paiement. Comme les places sont limitées, faites vite. Date limite d'inscription : **le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019** à 17 h.

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale (requis par Emploi-Québec) : \_\_\_\_\_

Atelier **Eric Goldschmidt** : payable par chèque **post-daté au 1<sup>er</sup> février 2019**,  
dépôt obligatoire de 250 \$ ou paiement complet de 450 \$ :

chèque n<sup>o</sup>. : \_\_\_\_\_;

carte de crédit \_\_\_\_\_; no. \_\_\_\_\_ expiration \_\_\_\_\_ code de sécurité \_\_\_\_\_.

Expliquez votre motivation à participer à cet atelier :

---

---

---

### Notes

Selon les règles d'admissibilité d'Emploi-Québec, vous devez être résident du Québec, verrier professionnel actif et travailleur autonome. Si vous recevez des prestations (Assurance-emploi / Bien-être social) vous devez contacter ces organismes pour obtenir la permission d'y participer. Il est possible d'obtenir un soutien financier pour le déplacement en faisant appel au Conseil de la culture ou au Centre local d'emploi de votre région.

Le nombre minimum de sept participants est requis par Emploi-Québec pour offrir ces ateliers. En cas d'annulation de votre part, le montant du dépôt n'est pas remboursable. Les ateliers seront donnés en anglais. Un assistant sera sur place pour aider le formateur et pour traduire en français au besoin. Les artistes invités donneront une conférence publique dont la date reste à confirmer.

Il est obligatoire d'apporter vos équipements de sécurité (lunettes, masque, etc.). Vous pouvez apporter des outils personnels (cannes, pinces, ciseaux, etc.). Nous ne pouvons être tenus responsables de la perte ou du vol de vos effets personnels. Tous les participants devront respecter les règlements d'utilisation des ateliers. Nous fournirons une certaine quantité de matériaux à chaque participant. Pour des projets plus importants ou personnels, apportez votre matériel, sinon certains produits seront en vente à notre magasin.

### Responsabilité

Je, soussigné, reconnais que ma participation à cet atelier est entièrement à mes propres risques. Par conséquent, je donne une quittance complète et finale à Espace VERRE, ses employés et à toute personne travaillant pour lui, de quelconque réclamation que ce soit, présente ou future résultant de ma participation à l'atelier.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

T (514) 933-6849

F (514) 933-9830

[administration@espaceverre.qc.ca](mailto:administration@espaceverre.qc.ca)

[www.espaceverre.qc.ca](http://www.espaceverre.qc.ca)